Subaquatique Club de la Côte des Nacres

Siège : Port de plaisance 20145 Solenzara
Adresse postale : 32 Lot. du Stollo 20240 Ghisonaccia

FFESSM N°0420021 / Etablissement sportif DRJS N° 02A99ET0014
N°SIREN : 481 470 748 N°SIRET :481 470 748 0001 5
sccn@wanadoo.fr www.sccn-solenzara.org

Compte-rendu de l'assemblée générale 2015

L'Assemblée Générale du Subaquatique Club de la Côte des Nacres s'est tenue le samedi 20 février 2016 à Solenzara, chaque membre du club ayant reçu, par courrier et dans les délais voulus, une convocation, une copie du rapport moral du Président ainsi que le compte de résultats et le bilan établis par le Trésorier.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19h23 par Jean-Luc GISSELAIRE qui remercie les membres du Club pour leur présence.

-Rapport moral du Président (document joint)

Jean-Luc GISSELAIRE présente à l'assemblée le bilan quantitatif de l'année 2015, qui se caractérise par une légère baisse du nombre des licenciés et des immersions Le Club compte, fin 2015 ,179 adhérents et a effectué 1367 immersions, toutes plongées confondues, ainsi que 140 sorties bateau.

Le Président donne ensuite le détail des formations et des qualifications : l'équipe pédagogique a délivré 20 brevets et certifications au cours de stage et de formations individuelles.

Jean-Luc GISSELAIRE présente ensuite les activités techniques menées :

- 3 séances de T.I.V
- carénage et entretien du bateau
- entretien et amélioration de la station Nitrox

Viennent ensuite les activités administratives et conviviales :

- représentation ou participation du Club aux Assemblées Générales départementales, régionales et nationales de la F.F.E.S.S.M.
- intervention remarquable et remarquée du médecin du Club Antoine au séminaire des moniteurs de Corse du sud
- organisation de l'A.G. 2014.
- réunion du Comité Directeur le 18/01/2015
- une après-midi « galette des rois ».
- une soirée « Fête de la musique ».

- Soirée traditionnelle du 15 aout
- Boissons chaude offertes aux plongeurs en saison hivernale

A noter qu'Antoine Grisoni a fait une proposition de formation sur l'œdème d'immersion.

Il a été impossible d'organiser des sorties mer à la journée en raison de la météo.

Les investissements de l'année ont été les suivants :

- achat de 2 stabilisateurs et de 2 blocs 15l (occasion)
- achat d'un ordinateur de plongée
- renouvellement de l'ancien G.P.S. en panne.
- changement de l'ancien guindeau et des batteries dédiées pour du matériel neuf et plus puissant
- achat d'un frigo

Jean-Luc GISSELAIRE expose ensuite les activités et investissements prévus pour l'année à venir dont le Comité Directeur a débattu en janvier 2016 :

- les tarifs 2015 sont reconduits.
- la bâche du bateau devait être changée en 2016.
- la moitié des détendeurs sera confiée à une entreprise spécialisée pour une révision. L'autre moitié le sera en 2017. Ainsi l'ensemble des détendeurs sera révisé tous les 2 ans.
- le compresseur ,qui arrive à 1000 heures de fonctionnement ,va devoir subir une importante révision en 2016 avant l'été.
- le club sera représenté aux différentes assemblées générales de la fédération (départementale, régionale et nationale).
- la participation à une croisière plongée en Thaïlande a été proposée aux membres du club. Finalement 12 personnes y participeront.
- Il est prévu d'organiser un stage initial d'initiateur, une formation « nitrox » et un stage T.I.V.

Le rapport du Président est soumis au vote et approuvé à l'unanimité

-<u>Rapport financier du Trésorier</u> (document joint)

Pierre Michel MERCERON, Trésorier du Club, commente le bilan 2015 et présente les investissements.
Il fait remarquer que les dépenses sont en baisse en raison de la baisse du prix du gas-oil, du nombre de sorties bateau et de plongées Nitrox.

Le rapport du Trésorier est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.
L'assemblée donne le quitus au Trésorier.

Pour conclure Jean-Luc Gisselaire remercie tous les membres pour leur implication et pour la convivialité toujours autant présente au sein du Club , à laquelle ils contribuent largement.
Ils les incitent aussi à rester très vigilants sur l'aspect sécurité de l'activité.

Yves GAUDEMART informe les moniteurs qu'une formation biologie environnementale peut-être organisée par les instances départementales de la FFESSM.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée lors du dernier tour de table, le Président Jean-Luc GISSELAIRE lève la séance à 20h10.

La secrétaire de séance,

Cécile PHILIBERT

Le Président,

Jean-Luc GISSELAIRE